

Pour vous, marcheurs du circuit 43 km, cette 20^{ième} édition démarre à Vouvant, « un des plus beaux villages de France ». Votre visite y sera courte, juste un coup d'œil à la Tour Mélusine et au « lac de Vouvant » créé par le barrage de Pierre Brune qui retient les eaux de « La Mère ».

Un sentier, en partie nettoyé par nos bénévoles, vous conduit à La Mongie. Rassurez-vous, nul besoin de skis pour traverser ce hameau. Il existe 7 « La Mongie » en France dont 6 en ... Vendée ! Le hameau suivant, Baguenard, est aussi connu pour son ancien viaduc SNCF. Il supportait la voie ferrée de Breuil Barret à Fontenay le Comte, ouverte en 1890 et fermée en 1940. Il a fallu pas moins de 500 tonnes de ferraille pour construire cet ouvrage de 212 m de long et 35 m de haut.

Un autre viaduc, routier celui-ci et relativement récent enjambe le vallon du « Petit Fougerais ».

Votre itinéraire emprunte ensuite un sentier qui, par La Foye et Germond, vous emmène à La Galanderie (commune de Cezais) où vous attend votre 1^{er} ravitaillement.

Vous cheminez maintenant sur un plateau où alternent sentiers, chemins et petites routes, bosquets, champs, vergers et plans d'eau. Les hameaux, souvent réduits à une seule ferme, se succèdent. Vous arrivez ainsi à La Terrasse. Espérons que le soleil sera là pour vous permettre de prendre votre consommation « en terrasse » à ce 2^{ème} poste.

Nous sommes là sur la commune de Thouarsais Bouildroux dont toute la partie « haute » est occupée par des bois de châtaigniers ou de chênes, sillonnés par d'agréables sentiers. Vous traversez ainsi la propriété de La Largère, occupée par un « ESAT » où vit et travaille une cinquantaine de personnes en situation de handicap.

Vous visitez ensuite le « communal Joubert » (classé ZNIEFF) puis le « communal de La Boursaudière » partiellement occupé par l'étang communal de Thouarsais. Si la région vous plaît, revenez-y à l'occasion de la randonnée du « Collectif des Noues » le 10 juin prochain.

Encore quelques kilomètres de route ou chemin pour rejoindre « Pont Chevrette » où vous pourrez vous restaurer.

Nous pénétrons là dans les « Grands Bois » de St Hilaire (du Bois, évidemment). Les sentiers y sont nombreux, profitez-en. La traversée se termine à l'étang des Brélézières. La suite est moins agréable car les chemins ont disparu de cette zone agricole.

Mais très vite on atteint le vignoble de La Barbinière. Le domaine a été créé en 1978 par Philippe Orion sur des terres de longue tradition viticole. La propriété est désormais gérée par ses fils Vincent et Alban. Le terroir s'est vu attribué, en 2011, le label « AOC Fiefs Vendéens » et adopte depuis quelques années les méthodes de culture bio. Le chais vous accueillera pour un ravitaillement. Le bourg de St Philbert, avec son clocher visible de loin, vous attend maintenant.

C'est là que démarre le nouveau « sentier de St Philbert » qui va vous faire descendre, le plus souvent à travers bois, jusqu'à la vallée du Lay. Un dernier ravitaillement et la marche repart pour aller traverser la rivière à « La Nouette » (ancien moulin) sur un passage récemment créé par la communauté des communes du Pays de Chantonay. Jetez un coup d'œil au passage sur les ruines

de l'ancien moulin et les quelques vieilles maisons attenantes.

La montée suivante sera rude mais l'ombre du bois du Châtelier vous protégera de la chaleur; (re)descendez ensuite dans le vallon de La Mozée et (re!!!)montez vers la ferme de La Filtière.

Rejoignez Le Temple sans vous faire prier. Chantonnay est là, à 2 pas (ou un peu plus).